

DGA / Data Act : Quelles opportunités ?

Quel cadre du partage de données ?

Objectifs :



- Comprendre et maîtriser les principes fondamentaux du DGA et du Data Act
- Identifier les opportunités offertes par ces réglementations pour les entreprises
- Appréhender le cadre légal du partage de données et les obligations qui en découlent

Compétences visées :



- Naviguer dans le cadre réglementaire du DGA et du Data Act
- Identifier et à gérer les risques juridiques liés au partage de données
- Mettre en œuvre des stratégies de conformité efficaces

Pour qui ? Aucun prérequis

DPO et ses référents, directeurs juridiques, juristes, avocats, directeurs des systèmes d'information, chefs de projets informatiques, directeurs des ressources humaines ...

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes.

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – COMPLIANCE 11

Introduction au DGA et au Data Act

①

- Principes du DGA et du Data Act et enjeux par rapport au RGPD
- Objectifs du DGA et du Data Act
- Les enjeux de l'altruisme des données

Opportunités et défis

②

- Opportunités commerciales et innovation
- Stratégies de valorisation de la donnée et d'intermédiation
- Appréhender les sanctions et le rôle des acteurs (ARCEP, CNIL, etc.)

Mise en œuvre et conformité

③

- Obligations légales et bonnes pratiques
- Mise en œuvre de la conformité et de la gouvernance
- Études de cas et mise en application pratique



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat sénior expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre – *Nous consulter*

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

